



# Appel à projets : Tous chauds pour le climat !

*Accompagnement et soutien financier  
pour des projets fédérateurs autour du climat*

## Objectif

Il est minuit moins cinq pour le climat et il est urgent de prendre des mesures efficaces pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences. Bien que les organisations, les gouvernements, les entreprises et les scientifiques tentent d'inciter depuis des décennies leurs publics cibles à adopter un comportement plus respectueux du climat, cela ne semble pas évident.

En effet, mobiliser les gens au changement ne va pas de soi. La question du climat est complexe, beaucoup semblent ne pas s'en soucier ou douter que leur action personnelle puisse faire une véritable différence. Offrir une "overdose" d'informations compliquées n'encourage en outre pas suffisamment les gens à agir.

Pour que les actions aient un réel impact, il est important d'impliquer *tout le monde* dans la question du climat. Avec cet appel, la Fondation Roi Baudouin souhaite soutenir des organisations dans le développement *d'initiatives fédératrices, inclusives et mobilisatrices* autour du climat. La Fondation offre un *soutien financier* pour la mise en œuvre d'une initiative concrète, ainsi qu'un *trajet d'accompagnement*.

## Mobilisateur, fédérateur et inclusif

Il n'existe pas de recette à 100% efficace pour inciter les gens à adopter un comportement plus respectueux du climat. Néanmoins, il existe déjà de nombreuses réflexions intéressantes qui peuvent contribuer à rendre les actions plus efficaces :

- \* **Fédérer** : les actions efficaces comprennent et répondent aux *valeurs et aux identités* du public qu'elles tentent d'atteindre. Elles prêtent attention :
  - (1) aux cadres de référence à partir desquels les gens regardent le monde et le climat ;
  - (2) au registre de langage que les gens utilisent ;
  - (3) au contexte et aux réalités dans lesquels les gens vivent ;
  - (4) aux modèles et figures d'exemples qui peuvent être pertinents pour le groupe cible visé, et
  - (5) aux possibilités que le groupe cible s'attribue pour agir.

En d'autres termes, il s'agit d'actions qui recherchent des besoins, des préoccupations et des intérêts communs et qui, à partir d'un récit positif, visent à construire un avenir meilleur pour le public cible concerné.

- \* **Inclure** : pour travailler efficacement sur le changement climatique, il faut également *impliquer des personnes issues de tous les groupes de la société*. Une approche inclusive prend également en compte ceux qui sont généralement plus difficiles à atteindre, qui ne partagent pas les mêmes convictions, qui font preuve d'indifférence à l'égard de la question climatique, qui sont importunés par les actions climatiques existantes ou ne s'y reconnaissent pas. L'attention portée à la diversité des âges, des convictions politiques, des origines culturelles et du cadre de vie (urbain ou rural) est cruciale si l'on veut obtenir un large engagement.
- \* **Mobiliser** : les actions efficaces ne se contentent pas de diffuser des informations factuellement correctes et de sensibiliser. Elles visent à *augmenter la capacité des personnes à modifier efficacement leur comportement*. Par exemple, elles le font
  - o en montrant ce qui est possible et en rendant palpable ce à quoi un avenir différent ou un comportement différent pourrait ressembler ;
  - o en visualisant ce que d'autres font déjà pour rendre l'engagement tangible ;
  - o en permettant aux gens de participer à des projets pilotes pour leur faire découvrir les possibilités d'action dont ils disposent ;
  - o et en rendant le changement de comportement accessible et facile.

En 2020 et 2021, la Fondation a invité huit scientifiques des Sciences Humaines et Sociales à s'exprimer et a résumé une sélection de leurs réflexions dans la publication ["Tous chauds pour le climat ! 10 conseils pour mobiliser votre public"](#). Pour plus d'inspiration, consultez cette brochure concise.

## Quels sont les critères de sélection ?

- Le projet décrit de manière convaincante comment *il travaille de manière fédératrice* avec le groupe cible.
- Le projet va au-delà de l'information/sensibilisation et vise également à accroître la *capacité d'action* d'un groupe cible déterminé à adopter efficacement un comportement plus respectueux du climat. Le projet décrit clairement quel *impact* il souhaite obtenir et de quelle manière.
- Le projet touche un *groupe cible qui n'est généralement pas atteint ou ne se sent pas concerné* par les initiatives en faveur du climat. Le projet démontre pourquoi ce groupe cible est actuellement insuffisamment atteint. Il pourrait s'agir d'un groupe cible qui :
  - o est peu ou pas du tout concerné par la question du changement climatique ;
  - o montre peu d'intérêt pour la question du climat ;
  - o ne se sent pas capable de prendre des mesures pour promouvoir un comportement plus respectueux du climat.
- L'initiative vise à *tirer des leçons* afin de travailler à l'avenir autour du climat avec le groupe cible d'une manière fédératrice et mobilisatrice, et/ou cette initiative est reproductible.
- Le projet proposé travaille de manière *durable* avec le groupe cible sur la question du climat. Les projets qui se concentrent uniquement (ou principalement) sur l'achat de matériaux ou

sur des actions ponctuelles (par exemple, l'achat de matériaux pour des façades végétalisées et les jardins communautaires, un atelier ponctuel, etc.) ne sont pas admissibles.

- L'initiative est *nouvelle* pour le demandeur. Le soutien ne peut pas être demandé pour les activités habituelles de l'organisation et pour les projets déjà en cours, sauf si de nouveaux sous-aspects et/ou de nouveaux groupes cibles y sont inclus.

## Quels sont les critères d'admission ?

### En lien avec le candidat :

Le candidat

1. est une organisation belge sans but commercial ;
2. a une activité supralocale (c.-à-d. qu'il touche un groupe cible au-delà des frontières communales) et/ou établit un partenariat avec une organisation ayant une expertise complémentaire ;
3. possède une expertise et connaissance à la fois du groupe cible et du climat. Si un partenariat est formé, chaque partenaire peut apporter une partie de l'expertise ;
4. s'engage à participer à un trajet d'accompagnement au cours duquel, avec d'autres lauréats et des coaches/experts, il réfléchira à la manière dont le projet peut être consolidé. Ce trajet consiste en un maximum de 4 réunions communes (4 jours) et d'1 ou 2 sessions individuelles sur mesure pour chaque initiative ;

### En lien avec le projet :

Le projet

1. se concentre sur le thème du *climat* (bien que le climat et l'environnement soient étroitement liés, le présent appel est principalement axé sur le climat, voir également le texte encadré ci-dessous) ;
2. touche un *groupe cible adulte* (les projets destinés aux jeunes de moins de 18 ans ne sont pas éligibles).

### En lien avec des critères formels :

1. Le projet est introduit en ligne ;
2. est implémenté en Belgique pour la période *février 2023 – Juin 2024* ;
3. N'a *pas* pour objectif l'exploitation commerciale d'idées, d'actions ou de produits.

## Dans quel but un soutien peut-il être demandé ?

Le soutien peut être demandé pour différentes choses, par exemple :

- Achat de matériel ;
- Impression et communication ;
- Logistique (par exemple, location de salles, restauration, etc.) ;
- Frais de transport des participants au projet ;
- Coûts liés aux salaires du personnel : uniquement à condition que ces coûts soient directement liés à l'initiative pour laquelle un soutien est demandé.
- Etc.

## Qu'offre la Fondation ?

- Un *trajet d'accompagnement* avec les autres lauréats et des coaches/experts ;
- Une aide financière comprise entre *15.000 et 30.000 €*, en fonction des besoins budgétaires. Pour cet appel, un budget maximum de 480.000 € est disponible pour un soutien financier (projets néerlandophones et francophones confondus). Le jury indépendant peut utiliser la totalité du budget disponible s'il parvient à sélectionner un nombre suffisant de projets de qualité. Le jury peut également décider de n'accorder qu'une partie du soutien financier disponible.

## Calendrier et informations pratiques

- Date ultime de dépôt du dossier : **13 octobre 2022**
- Communication des résultats : **deuxième quinzaine de janvier 2023**

Vous ne pouvez introduire un projet qu'en complétant un dossier de candidature en ligne. Vous trouverez ce dossier sur notre site [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be). Vous pouvez, si vous le souhaitez, commencer à compléter le dossier et continuer à le remplir progressivement. Vous devez cependant envoyer la version définitive pour le 14/10/2022 au plus tard.

- Avez-vous d'autres questions ?
  - o Pour des informations générales (comme des renseignements pratiques sur le dépôt en ligne d'un dossier), veuillez téléphoner au 070 233 065 ou envoyer un mail à [proj@kbs-frb.be](mailto:proj@kbs-frb.be).
  - o Pour des informations spécifiques sur le contenu de cet appel, prenez contact :
    - en français : avec Marie-Catherine Michaux, T 02 549 03 06 of [michaux.m@kbs-frb.be](mailto:michaux.m@kbs-frb.be)
    - en néerlandais : avec Dorien Baelden, T 02 549 02 55 ou [baelden.d@kbs-frb.be](mailto:baelden.d@kbs-frb.be)

## Environnement & climat

*Le climat* concerne la situation générale de l'atmosphère dans une zone donnée. Il concerne des gaz à effet de serre tels que le CO2 et le méthane qui provoquent le réchauffement du climat. Ces gaz à effet de serre sont libérés, par exemple, lors de la digestion des vaches et autres ruminants, ou lors de la combustion de combustibles fossiles (centrales électriques au charbon, chauffage au fioul, conduite au gaz naturel, etc.). En raison du changement climatique, nous connaissons des tempêtes plus violentes, des précipitations extrêmes, des vagues de chaleur extrêmes, une augmentation du niveau de la mer, etc. Cela a un impact sur les écosystèmes. Cela a ensuite un impact sur les écosystèmes, les rendements agricoles, les conditions de vie (pensez aux inondations), etc.

*L'environnement* a une portée plus large. Il s'agit de l'environnement biologique dans lequel se développent les organismes vivants (personnes, animaux, arbres, plantes, etc.). Les conditions naturelles, artificielles et culturelles ont un impact sur l'environnement. Les déchets plastiques dans la mer, la montagne croissante de déchets, la surpêche, etc. sont des problèmes environnementaux, mais pas des problèmes climatiques, car ils ne provoquent pas le réchauffement de notre climat.

*Le réchauffement climatique peut avoir des effets sur l'environnement*, tels que la perturbation du cycle de l'eau, la dégradation des écosystèmes et des habitats, et la perte de la biodiversité. Par exemple, l'ammoniac et les composés organiques volatils provenant des gaz d'échappement des voitures peuvent entraîner l'acidification des eaux souterraines et de surface, ce qui peut perturber l'écosystème des lacs et des étangs et provoquer la mort des animaux, des plantes et des arbres.

Ainsi, bien qu'il existe un lien étroit entre le climat et l'environnement, **cet appel se concentre en priorité sur les questions liées au climat.**

### Fondation Roi Baudouin

#### Agir ensemble pour une société meilleure

La Fondation Roi Baudouin est une fondation indépendante et pluraliste, active au niveau local, régional, fédéral, européen et international. Nous voulons apporter des changements positifs dans la société et, par conséquent, nous investissons dans des projets et des individus propres à en inspirer d'autres. En 2021, la Fondation Roi Baudouin et les Fonds qu'elle gère ont donné €132.541.857 de soutien à 1.448 individus et 3.508 organisations pour des projets autour de la pauvreté, la santé, le développement, l'engagement sociétal, le patrimoine ...

La Fondation organise en outre des journées d'étude, des tables rondes et des expositions, partage des expériences et des résultats de recherche dans des publications (gratuites), noue des partenariats et stimule la philanthropie *via* la Fondation Roi Baudouin et non *pour* elle.

4.116 personnes dans nos commissions d'experts, comités d'accompagnement, comités de gestion et jurys indépendants mettent leur expertise à disposition. Leur engagement bénévole garantit des choix de qualité, l'indépendance et le pluralisme.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

**Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.**

[kbs-frb.be](https://kbs-frb.be) | Abonnez-vous à notre e-news [bonnescauses.be](https://bonnescauses.be)

Suivez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/kbsfrb) | [Twitter](https://twitter.com/kbsfrb) | [YouTube](https://www.youtube.com/kbsfrb) |

Fondation Roi Baudouin, fondation d'utilité publique

Rue Brederode 21, 1000 Bruxelles | [info@kbs-frb.be](mailto:info@kbs-frb.be) | 02-500 45 55 Les dons à partir de 40 euros sur notre compte IBAN : BE10 0000 0000 0404 – BIC : BPOTBEB1 donnent droit à une réduction d'impôt de 45 % du montant effectivement versé.